

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives
www.mairie-ecuelles.fr

N° 13

MAI 2002

Edito

L'actualité sociale de ces derniers mois montre à quel point de plus en plus de salariés, au sens large du terme, qu'ils soient du secteur public ou privé, se plaignent de mauvaises conditions de travail ou pire, sont dans l'incapacité d'assurer correctement leurs missions d'intérêt général pour la collectivité.

Qu'ils soient infirmiers, médecins, policiers, gendarmes, pompiers, et j'en oublie, tous revendiquent un accroissement de leurs moyens de fonctionnement ou de leurs revenus, et parfois même les deux, sans oublier une diminution de leurs horaires de travail.

Nous ne pouvons pas bien sûr rester insensibles à ces appels.

Ces mouvements revendicatifs ont un point commun : tous demandent à la collectivité de leur donner des moyens. Cela peut paraître logique de s'adresser à "l'Etat providence" et pourtant des représentants de certaines professions n'hésitent pas à défendre le libéralisme, c'est à dire une mise en concurrence avec le secteur privé. En clair, quand tout va bien, libérons les bénéfiques et dans le cas contraire, mutualisons les pertes.

Quant à certains politiciens, s'ils se disent solidaires de ceux qui sont descendus dans la rue pour défendre le service public, ils n'hésitent pas à promouvoir la privatisation –pardon la mise en concurrence– dudit service public. Dans ces conditions, il est facile de promettre des baisses d'impôts, mais en nous cachant bien que cela se traduira un jour ou l'autre par une augmentation financière des services offerts... par le privé ! C'est ce que l'on peut appeler un transfert de charges.

Ce sont les mêmes qui en 1995 ont soutenu l'augmentation du taux de la TVA de 18,6% à 20,6% pour maîtriser le chômage ! On connaît tous la suite.

Ce sont encore les mêmes qui n'ont jamais rien fait pour prévenir les conflits sociaux d'aujourd'hui et qui voudraient à présent donner des leçons.

Il est bien connu que les conseillers ne sont pas les payeurs.

Patrick Maizeray
Conseiller municipal



GRAINE DE CHAMPIONNE

"Elodie, la Sagesse", ainsi titrait la Rep du 08 avril dernier et de poursuivre "...faire mieux cette année aurait été difficile [...] ne s'entraînant que 2 fois par semaine, cela laisse une belle marge de progression et de belles perspectives pour les prochaines années. Elodie, brillante élève du collège, récolte ainsi le travail qu'elle effectue avec sérieux, régularité et application depuis ses débuts, voici 2 ans. Bel exemple à suivre pour les jeunes..."

Elodie, minime 1^{ère} année à USC Athlétisme de Champagne a obtenu, lors de la saison de cross qui vient de se terminer un palmarès intéressant : 9^{ème} au cross RATP, 3^{ème} au S&M scolaire, 5^{ème} aux Académiques, 3^{ème} au FFA S&M, 3^{ème} au FFA Régionaux, 7^{ème} au FFA Ile de France et 1^{ère} au cross du Châtelet.

Bravo Elodie et bonne continuation dans la réussite !

C'est le printemps...

... la plus belle des saisons où la vie renaît, où les animaux sortent de leur hibernation, où certaines espèces, après avoir récupéré tout un hiver, ont leurs poches à venin pleines.

Une nouvelle espèce vient de se réveiller : les intolérants. Méfions-nous !

C'est le printemps...

... et n'a-t-on pas vu à l'accueil de la Mairie, cette "tête de linotte" agresser verbalement les hôtes d'accueil parce que l'administration demande un certain nombre de documents pour refaire sa carte d'identité qu'elle avait été égarée... dans son porte feuille !

C'est le printemps...

... et n'a-t-on pas reçu en Mairie, une pétition et une lettre directement sorties de *Germinal*¹ et des *Misérables*² à la fois où le "vilain" Maire empêche de donner une bourse pleine d'écus à la pauvre Cosette !

C'est le printemps...

... et n'a-t-on pas lu des lettres incendiaires de certains qui voulaient faire partager leurs maux avec la municipalité (le Maire est un Pair d'Écuelles mais pas le père de tous les maux de la commune !)

Mais avec le Printemps, tout renaît... Alors Espoir. Et puis les beaux jours de l'été arrivent et tout ira mieux.

Sécurité routière

Priorité aux piétons

Depuis le 1^{er} juin 2001, ne pas céder le passage à un piéton engagé sur un passage protégé expose un automobiliste à une contravention de quatrième classe, à la perte de quatre points de son permis et à une peine complémentaire de trois ans de suspension de permis (art. R.415-11 du nouveau Code de la route)
Qu'on se le dise !

Ecole de Ravanne

On voit, 4 fois par jour, l'entrée de l'école de Ravanne se transformer en "Mac Drive" : les voitures viennent se positionner juste devant la porte de l'école ou sur les passages piétons pour récupérer les écoliers.

Tant pis pour les mamans avec leurs poussettes.

Lorsque l'extension du parking sera terminée (émulsion bitumineuse liée à la réfection du pont sur l'Orvanne) le

¹ Merci, Emile (Zola) !

² Merci à toi aussi Victor (Hugo) !

stationnement sera interdit devant l'école.

SALON DE PEINTURE

Ce 13^{ème} salon de peinture a encore été une exceptionnelle rencontre entre la poésie et la peinture. Cette année, Françoise GRAVELINE, peintre d'honneur, a su intéresser –voire impressionner– les visiteurs par la pose délicate des touches de peinture sur ses toiles pour donner vie à des tableaux somptueux de beauté.



De plus en plus de visiteurs viennent contempler les œuvres exposées. Bravo !

Merci à l'ADSCE, merci aux organisateurs. Merci Madame Souffron qui s'investit, chaque année, pour la réussite de cette exposition. Sans oublier, bien sûr : merci à tous les visiteurs.

A l'année prochaine.

Les Brèves

VOL AVEC EFFRACTION A MERMOZ

On a fracturé le coffret renfermant la clé donnant accès au gymnase et celle-ci a été volée. Le gymnase a été interdit d'accès pénalisant ainsi tous les sportifs.

Ce délit va entraîner le remplacement du canon de la porte et de toutes les clés distribuées aux différentes sections sportives. Coût du préjudice estimé à 760 euros (5 000F).

Plainte à été déposée

DEGRADATION ABRI BUS DE RAVANNE

Après avoir été nettoyé, l'abri bus de Ravanne s'est retrouvé à nouveau "taggé". La Police a été prévenue.



Mais ces "artistes" n'ont pas tout compris : comme le budget de la commune n'est pas "élastique", l'argent qui sert à effacer ces graffitis et repeindre l'abri bus n'est pas utilisé pour restaurer d'autres emplacements de la commune.

A TOUS LES MOTARDS D'ÉCUELLES !

En partenariat avec la Sécurité Routière, la FFMC 77, la Préfecture de Seine et Marne, la DDE 77 et la MACIF, des

STAGES DE SECURITE ROUTIERE MOTO

sont organisés sur le site de Cély-en-Bière. Ces journées de formations gratuites sont organisées sur circuit fermé ; les motos sont prêtées par l'organisation. Toutefois, il sera demandé une participation de 20 euros pour le repas et l'entretien des machines.

ATTENTION : ces formations sont réservées uniquement aux possesseurs du permis moto

DATES PREVUES POUR CES JOURNEES :
 26 mai, 2 juin, 22 septembre,
 29 septembre et 20 octobre, de 8h30 à 17h.

Des bulletins d'inscriptions sont disponibles

en Mairie d'Écuelles ; demandez les rapidement à l'accueil.

Pour des compléments d'informations, Monsieur Eric GANCARZ, (plus connu sous le nom de « Monsieur Moto ») demeurant 253 rue Georges Clémenceau, ZI de Vaux-le-Pénil, BP596 - 77005 Melun CEDEX, se tient à votre entière disposition.

Tél. : 01.64.14.14.17 - Fax : 01.64.14.14.01

Email : Moto77.DDE-Seine-et-Marne@equipement.gouv.fr

Rentrée 2002 2003 - Inscriptions aux écoles

ECOLE DES LILAS

- Le samedi 4 mai, de 10h00 à 11h00.
- Les samedis 11 mai, 25 mai et 8 juin, de 9h00 à 11h00.
- Sur rendez-vous : prendre contact avec Mme DISSAUX Directrice de l'école des LILAS au numéro suivant : 01 60 70 21 55

GRUPE SCOLAIRE DE RAVANNE :

- Le Samedi : 9 mai de 8h30 à 11h30
- Tous les Jeudis du mois de mai de 16h30 à 18h00 .
- Les Mardis uniquement sur rendez-vous, prendre contact avec Madame LEMOY Directrice du Groupe Scolaire de Ravanne au : 01 60 70 54 51

Dans les deux cas se munir :

- du certificat d'inscription en Mairie
- du carnet de santé de l'enfant
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- pour la maternelle : du certificat du médecin attestant la possibilité de vie en milieu scolaire
- pour le primaire : du certificat de radiation du Directeur d'Ecole si l'enfant était déjà scolarisé en primaire dans une autre ville.

Animaux Dangereux : Nouveaux pouvoirs du Maire

La loi du 31 octobre 2001 a renforcé les pouvoirs du Maire à l'égard des animaux dangereux.

L'Art.45 de cette loi modifie l'Art.L211-11 du Code rural.

Désormais, un animal dangereux peut être placé d'office et euthanasié, indépendamment des mesures prévues en 1999.

L'Art.45 s'applique lorsque le danger présenté par l'animal est grave et immédiat.

Dans ce cas, le Maire (ou le Préfet) peut ordonner, sans formalités préalables, le placement ou l'euthanasie de l'animal après avis donné par un vétérinaire mandaté dans les 48 heures.

Les frais de garde ou d'euthanasie sont à la charge du propriétaire de l'animal.

HELP !!! (AU SECOURS)

Le Comité des Fêtes se meure...
... tout "simplement" faute de bénévoles pour le faire vivre.

Alors, finis les vide greniers ? Finies les bourses aux vêtements ? Finies la soirée St Valentin et la soirée "choucroute" ? Finie la fête foraine ? Fini le carnaval des enfants ? fini

"Chacun pour soi et Dieu pour Tous" : pas à Ecuelles. Espérons-le ! Laissons ce leitmotiv de consommateurs à ces grandes métropoles sans âme dans un univers d'individualisme.

Ecuelles vaut mieux que ça !

Et le Comité des fêtes n'est pas seul à souffrir de cette pénurie de bénévoles. L'ADSCE aussi ressent ce manque cruel de volontaires pour animer ses structures. (ADSCE : 01 64 31 19 01).

Il n'est pas souhaitable de perdre nos associations véritables "poumon social" de notre commune.

Et malheureusement la Mairie ne peut pas tout faire...

Date(s) à retenir :

ECOLLES – prochains "samedis libérés" : samedi 18 mai et samedi 1^{er} juin.

COMMEMORATION FIN DE LA GUERRE "39-45"

La cérémonie commémorative de la fin de la guerre "39-45" se déroulera le mercredi 8 mai avec un dépôt de gerbes au monument aux Morts. Rendez-vous à 11h00, devant la Mairie.

La Municipalité invite tous les habitants de la

commune à venir honorer les soldats tombés en luttant contre la barbarie nazie.

Infos pratiques :

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 17 mai

Nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement et ne doivent pas rester sur le trottoir s'ils ont été déposés trop tard.

Prochain enlèvement : vendredi 21 juin

DECHETS TOXIQUES (Kangourou)

Samedi 25 mai de 16h à 18h30

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz.

Les déchets doivent être apportés et non déposés comme on le voit trop souvent

Attention, le Kangourou ne prend pas : les pneus, les médicaments, les bouteilles de gaz, les produits à base d'amiante.

Les bidons en plastique vides ne sont pas acceptés ; ils doivent être mis dans vos containers jaunes.

Prochaine collecte : samedi 22 juin puis le 27 juillet. Il n'y aura pas de Kangourou en août.

• NUISANCES SONORES

L'utilisation des engins à moteurs (tondeuses, tronçonneuses et autres) est réglementée par Arrêté du Maire.

Cette utilisation est autorisée :

- du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00

- le samedi de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 18h00

- le dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00.

Les infractions aux dispositions du présent Arrêté seront sanctionnées par des procès verbaux.

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

Site Internet : www.mairie-ecuelles.fr

Place publique - **L'Ecuellois**

Conception et réalisation : Commission "Information et Communication"

Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie